HAL
open science

La tentation munichoise. Sur l'émigration des musiciens flamands et liégeois durant la seconde moitié du 16e siècle

Philippe Vendrix

To cite this version:

Philippe Vendrix. La tentation munichoise. Sur l'émigration des musiciens flamands et liégeois durant la seconde moitié du 16e siècle. 2004. halshs-00982440

HAL Id: halshs-00982440

https://shs.hal.science/halshs-00982440

Preprint submitted on 23 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La tentation munichoise

Sur l'émigration des musiciens flamands et liégeois durant la seconde moitié du 16e siècle

Philippe Vendrix
(CNRS — Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours)

> « Ex eo loco anno 1557 ab Alberto Bavariæ duce, summo omnium Germaniæ principum musices Mœcenate, vocatus est Monachium cum aliis Belgis, ut sacello musico suo, ant ! quoque celeberrimo, esset ornamento. » [Samuel Quickelberg, 1566]

Les relations entre la principauté épiscopale de Liège, les Pays-Bas du Sud (autrement dit, la Belgique de Samuel Quickelberg) et le duché de Bavière reposent, durant le 16e siècle, sur de solides fondations. Cependant, la qualité des relations politiques ne suppose pas nécessairement une intensité des échanges culturels. Ou, pour être plus précis, une constance dans la circulation des œuvres et de leurs créateurs. Les musiciens ne voyagent pas comme les peintres, et vice-versa. Par ailleurs, la circulation n'implique pas nécessairement la réalité d'un transfert culturel. À cet égard, pour la période concernée — le second 16e siècle — et les lieux visés — les Pays-Bas du Sud et la Bavière —, une approche anthropologique des transferts culturels reste à réaliser. Elle suppose la mise en œuvre de moyens qui dépassent largement ceux du présent article. Celui-ci se limitera à dessiner à grands traits les conditions des échanges musicaux des Pays-Bas du Sud et de la principauté de Liège vers le duché de Bavière, à donner les raisons de l'unilatéralisme de ces échanges et finalement à tenter de montrer en quoi la chapelle munichoise, véritable emblème d'une supposée perfection artistique durant la seconde moitié du 16e siècle[1], n'a pu servir de modèle aux Pays-Bas du Sud et dans la principauté de Liège.

La domination espagnole ne fut pas propice à l'épanouissement des pratiques musicales : la vie musicale des Pays-Bas du Sud fut considérablement ralentie durant le deuxième tiers du 16e siècle[2]. Deux facteurs majeurs additionnent leurs effets : les guerres de religion et le déclin de l'écriture polyphonique héritée des maîtres du début

[1] Ce point mériterait d'amples développements. On ne trouve aucune trace d'une admiration particulière à l'égard de la chapelle ducale de Munich. Comme si tout ne reposait que sur une construction historiographique a posteriori.

[2] Robert Wangermee, *La musique flamande dans les sociétés des XVe et XVIe siècles*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1965.

du siècle. Les actes de saccage abondent. On ne compte plus les sanctuaires pillés, et les destructions de somptueux livres de chœur semblent incessantes. Pour apaiser les esprits enflammés, le camp catholique multiplie les injonctions tendant à recentrer les pratiques religieuses sur la foi, et n'accordant à la musique polyphonique qu'une place de plus en plus réduite. La principauté de Liège semble mieux protégée des conflits religieux. L'affirmation de son catholicisme laisse peu de place aux protestants, qui, contrairement à ce qui se produit dans les Pays-Bas du Sud, choisissent rapidement le chemin de l'exil plutôt qu'enflammer les villes et les églises. La maîtrise de la cathédrale Saint-Lambert[3], foyer de la vie musicale et vivier de compositeurs, ne connaît pas durant cette seconde moitié du 16e siècle les difficultés rencontrées, par exemple, par la maîtrise de Sainte-Gudule à Bruxelles[4]. Ce contraste est renforcé par la relative stabilité de la fonction de prince-évêque pour Liège[5], alors que pas moins de cinq gubernorats se succèdent dans les Pays-Bas du Sud durant la seconde moitié du 16e siècle (voir le tableau ci-dessous).

Princes-évêques et gouverneurs

1544-1557 : Georges d' Autriche	
1557-1564 : Robert de Berghes	1559-1567 : Marguerite de Parme
1564-1580 : Gérard de Groesbeeck	1567-1573 : duc d'Albe
	1573-1576 : Requesens
	1576-1578 : don Juan d'Autriche
1580-1612 : Ernest de Bavière[6]	1578-1592 : Alexandre Farnèse

La fonction de gouverneur n'est pas sans poser problème et susciter des mouvements migratoires chez les musiciens. En 1578, l'archiduc Matthias, gouverneur des Pays-Bas nommé par les États-Généraux et donc rival d'Alexandre Farnèse, introduit avec lui à Bruxelles, alors en pleine sédition, un petit entourage dont son propre maître de chapelle, Alard du Gaucquier, aux côtés duquel on trouve aussi Lambert de Sayve, compositeur d'origine liégeoise, qui attendra que Matthias devienne empereur en 1612

[3] José QUITIN, « Les maîtres de chant de la cathédrale Saint-Lambert, à Liège aux 15e et 16e siècles », *Revue belge de musicologie*, VIII (1954), pp.5-18.

[4] Il s'agit plutôt de faire face à des événements que des difficultés structurelles, car tant le nombre de chantres que d'instrumentistes reste stable durant cette période.

[5] Bien que datée, l'étude de Joseph Daris fourmille d'informations précieuses : *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVIe siècle*, Liège, Louis Demarteau, 1884.

[6] Par sa mère, Ernest était cousin germain de Rodolphe II. Surtout, il est le frère de Guillaume duc de Bavière. Les relations avec la Bavière seront nettement moins paisibles au 17e siècle. Des luttes mettront aux prises le nouveau prince-évêque, Ferdinand de Bavière, et le peuple de Liège. Des troubles religieux dans les villes toutes proches comme Maastricht et dans la région d'Aix-la-Chapelle et Cologne créent une atmosphère lourde dont les musiciens subissent les effets. Voir Philippe VENDRIX, « Un témoignage musical de la première moitié du 17e siècle : le *Grand Livre de Chœur de la cathédrale Saint-Lambert* », dans *Le Grand Livre de Chœur de la cathédrale Saint-Lambert*, éd. Vincent BESSON, Eugeen SCHREURS & Philippe VENDRIX, Turnhout, Brepols, 2005.

pour publier une grande collection de motets écrits sur plus de vingt ans, ainsi que ses *Sacræ symphoniæ*.

Le chemin de l'exil s'offre comme une garantie de relative prospérité pour les jeunes musiciens. Mais partir à l'étranger ne rassure pas les parents des jeunes chantres. Ainsi, le 31 juillet 1581, le duc de Parme empruntait à l'église de Soignies un jeune choral, nommé Jean de Ham, pour l'attacher à sa chapelle. Le père du sopraniste, Henri de Ham, qui faisait profession d'escrinier à Nivelles, s'émut de ce déplacement, car il craignait que sont fils ne fût envoyé en Espagne. Pour le rassurer, le gouverneur des Pays-Bas le convoqua affectueusement :

> Alexandre de Parme et de Plaisance, liuetenant gouverneur et capitaine général.
>
> Cher et bien amé,
>
> vous aurez entendu comme nous avons fait tirer vostre filz Jehan hors d'église de Sougnyes, où il servoit de choral, ce qu'avons fait en intention, non de l'envoyer en Espaigne, comme vous présupposez, mais pour le tenir lez nostres personne ; et, pour ceste cause, désirons que vous venyez au plustost icy vers nous, où vous aurez toute raison de contentement. A tant, cher et bien amé, nostre Seigneur vous ait en garde.
>
> De Mons, le dernier de juillet 1581.[7]

La crainte, légitime, de parents ne doit cependant pas occulter une réalité parfois confortable. À l'instar de son père Charles Quint, Philippe II était soucieux de maintenir la qualité de son institution madrilène en prenant le plus possible en charge ses musiciens : il facilite leur éducation, leur offre des prébendes lucratives ou des positions honorifiques ; il assiste parfois même leur famille. La qualité repose avant tout sur un renouvellement des effectifs grâce à des agents recruteurs habiles et bien encadrés. La contrepartie de cette quête permanente de qualité est, évidemment, un incessant appauvrissement des ressources locales pour les églises des Pays-Bas du Sud.

La procédure de recrutement n'a guère varié au cours du siècle : un émissaire est chargé d'effectuer un choix en parcourant les provinces, puis de ramener les jeunes musiciens à la cour de Madrid. Cependant, en période de troubles, une telle aventure n'était pas sans risques. Tandis que la Flandre et le Brabant traversent des moments extrêmement difficiles, les émissaires du roi se contentent presque exclusivement d'épurer les maîtrises du sud, celles des régions wallonnes restées fidèles à la religion catholique et donc au roi : Soignies, Tournai, Mons, Nivelles, Namur, Lille, Arras, Béthune. Et lorsque, en 1579, la scission des provinces protestantes du Nord est prononcée, la concentration du recrutement dans les régions du Sud s'accentuera encore[8].

---

[7] Edmond VANDER STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, vol.II, tome I, pp.93-94.

[8] Voir Paul BECQUART, « Musiciens néerlandais en Espagne (XIVe-XVIIe siècles) », *Revue belge de musicologie*, XIV (1960), pp.72-80. Voir également *Musique des Pays-Bas anciens, musique espagnole ancienne, 1450-1650*, éd. Henri VANHULST & Paul BECQUART, Louvain, Peetres, 1988.

L'Espagne n'est pas seule dans la course aux jeunes chantres. En 1555, l'empereur Ferdinand 1er, tout en faisant lever de nombreux enfants de chœur dans les maîtrises des principales églises, insiste par l'intermédiaire de son chargé d'affaires à la cour de Bruxelles pour obtenir Philippe de Monte, alors en perpétuel voyage, comme maître de chapelle. Mais les intérêts des différentes cours de l'empire hasbourgeois pouvaient se heurter. C'est ainsi que, le 8 avril 1560, Marguerite de Parme demande à Roland de Lassus, chargé de mission du duc Albert V de Bavière, de suspendre ses démarches parce qu'à la même époque, par ordre de Philippe II, des enrôlements sont en cours pour fournir en priorité des chanteurs à la Chapelle royale d'Espagne. Elle écrit au compositeur :

> Très-chier et bien amé,
>
> nous avons entendu que monseigneur le duc de Bavière, vostre maistre, vous auroit donné charge et commission de lever ès pays de par-deçà aucuns chantres et enffans de cœur pour faire chapelle. Et pour ce que le roy mon seigneur, a aussi naguaires en chargé à aucuns de par-deçà de, pour furnir la sienne en Espaigne, chercher quelques-ungs desdis chantres et enffans, nous vous avons bien voulu donner cestury advertissement, vous requerant et de par Sa Majesté ordonnant, que, qu'il est bien juste et raisonnable que Sadicte Majesté soit servye la première, vous avez à surceoir vostre charge jusques à ce qu'icelle Sadicte Majesté sera servye en ceste endroit ; que lors vous serons volontiers donné toute assistance, à l'effect de vostre commission, et n'y voulez faire faulte.
>
> De Bruxelles, le viije de aprvril 1560, après Pasques.[9]

Et en 1561, Michel de Bocq recrute, pour Philippe II, Jean Caudron, Jean Morel, Georges Bontefleur, Guillaume Gaudifier, Nicolas Sautoir, Gilles de Clermortier, Nicaise Houssart de Soingier, Guy Godefroid, ainsi que huit sopranistes parmi lesquels Georges de la Hèle, Jean de Lavallée et Pierre Maillart de Valenciennes.

Philippe II montre parfois une certaine impatience à l'égard de la lenteur du transfert des musiciens. Dans une missive qu'il adresse à Marguerite de Parme, datée du 3 février 1565, il réclame de nouveaux enfants de chœur, mais surtout s'inquiète de ne voir arriver son maître de chapelle, récemment désigné, Jean de Bonmarché :

> Madam, ma bonne sœur,
>
> pour s'es tu jà mue quelques enfans à ma chapelle, je vous prie en faire chercer par-delà quatre nouveaux des meilleurs qui se pourront trouver et jeusnes [...]. Et si le maistre de chapelle que vous me devez envoïer n'est encores party à la reception de ceste, les envoïer soubz sa conduite, pourveu toutesfois qu'il ne tarde davantaige d'environ ung mois pour ceste occasion. Et s'il est party que vous le veullez envoïer avecq l'ung des deux chantres de ma chapelle que j'entens estre encoires là sur leur retour, dont l'ung s'apelle sire Lambert de Fleru de Namur, et l'autre Baudwyn Perrenois, chanoine de Soignies. Et quant à la despence qu'il y conviendra faire, vous pourrez lever par-delà ce que y fauldra à le rendre par-delà.
>
> De Madrid, le iije jour de febvrier 1564 [*en fait 1565*].[10]

---

[9] Alexandre PINCHART, *Archives des Arts, sciences et lettres*, tome III, p.172. Voir également Annie COEURDEVEY, *Roland de Lassus*, Paris, Fayard, 2003, pp.115-116.

Les nombreuses et fermes requêtes de Philippe II n'empêchent pas des « recruteurs » d'agir au nom de l'Autriche. Une lettre de l'hôtelier de l'auberge du *Casque rouge* à Bruxelles, datée du 10 février 1566, signale qu'après avoir hébergé et nourri pendant quelques jours des chantres des Pays-Bas devant être amenés en Allemagne pour la chapelle impériale de Ferdinand 1er, chantres recrutés par le maître de chant Montano, il attend toujours d'être payé, malgré de nombreuses et incessantes réclamations[11]. Il attribue ce retard en partie au départ de Montano pour l'Espagne, où il est entré au service de Philippe II. Au cours de la même année, le ténor Egide Plouvier[12] recrute lui aussi aux Pays-Bas, cette fois pour le compte de Maximilien II.

La tâche des recruteurs n'était pas toujours aisée. D'abord par l'ignorance ou la feinte ignorance des commanditaires de la situation politique troublée des Pays-Bas du Sud. À une missive inquiète de Marguerite de Parme sur les positions à adopter face aux bouleversements qui affectent les régions dont elle a la charge, Philippe II répond par une demande supplémentaire de chanteurs ! Les recruteurs eux-mêmes sont directement confrontés à ces troubles. Michel de Bocq, ayant repéré dans le nord du pays des chantres de qualité, se voit opposer un refus par leur famille. Il insiste aussitôt auprès de la gouvernante pour que celle-ci intervienne en sa faveur, ce qu'elle fait par un décret daté d'avril 1569[13]. Et pourtant, la course aux chantres s'intensifie encore durant les années 1570 : Philippe de Monte est alors chargé de recruter de jeunes chanteurs pour la Chapelle impériale de Vienne. Ses exigences sont telles que de nombreux sopranistes qu'il engage deviendront des compositeurs reconnus, comme Paul de Winde, qui avait été recruté à Malines en 1573. Autre difficulté non négligeable, la malhonnêteté de certains intermédiaires. Les déboires de Georg Sigmund Seld en témoignent éloquemment. Alors même que ses recherches de bons chanteurs étaient facilitées par le refus de nombreux musiciens de suivre Philippe II en Espagne après l'abdication de Charles Quint — Seld a l'embarras du choix —, le vice-chancelier missionné par Albert V doit non seulement déjouer les appétits de l'archiduc Maximilien et d'Ercole II, duc de Ferrare, il doit encore déjouer les tentatives

---

[10] Alexandre PINCHART, *Notes manuscrites*, Bibliothèque Royale de Bruxelles, Manuscrits, carton 9, II/1200, enveloppe 1 à 220, n°144. Jean de Bonmarché arrivera finalement le 8 juin 1565 pour succéder à Pierre de Manchicourt, décédé le 5 octobre 1564. Bonmarché emmène quatre sopranistes : Jean Rivière de Cambrai, Henri Percheval de Nivelles, Guillaume Bosquier et Philippe Visé, tous deux de Mons.

[11] Alexandre PINCHART, *Archives des Arts, sciences et lettres*, tome III, p.176.

[12] Plouvier a longtemps travaillé pour la couronne autrichienne : choral en 1554, ténor en 1564, il meurt en 1601 après avoir été au service de Maximilien II et de Rodolphe II. Jean Plouvier, très probablement un de ses parents, avait exercé les fonctions de précepteur des choraux au service de Maximilien II entre 1564 et 1570. Voir Edmond VANDER STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, vol.III, tome V, p.107.

[13] Les lettres concernant cet épisode sont conservées aux Archives Générales du Royaume de Belgique, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 1690/3.

d'escroquerie de personnages à la réputation douteuse avec lesquels il est obligé de traiter[14].

En 1581, Antoine de la Court, altiste de la chapelle de Vienne de 1559 à 1568, puis de 1574 à 1590, ténor de la chapelle de l'archiduc Ferdinand à Innsbruck, effectue un voyage aux Pays-Bas pour recruter des chanteurs pour Innsbruck, notamment à Anvers, à Malines et à Bruxelles, ville qu'il connaît parfaitement pour y avoir été chantre à Sainte-Gudule. Le 17 mai de cette même année, Philippe Bruneau, « gouverneur des paiges de monseigneur l'archiduc don Ferdinand d'Austriche », écrit au notaire Marc Le Prévost. Après lui avoir annoncé la mort d'Alexandre Utendal à Innsbruck ce même jour, il commente la mission d'Antoine de la Court, qui est notamment de recruter sept chanteurs, et il lui demande également assistance pour retrouver un certain Antoine Leleu, basse-contre, que de la Court aurait rencontré quelques années auparavant aux Pays-Bas :

> Sr Marcq,
>
> nostre m^e^ l'Archiduc est assez mal fourni de chantres en sa chapelle, parquoy despescha ung de ses chantres, nommé Antoine Dela Court, lesquels vous cognoissez, car ce celui qui nous apporta nos lettres de pension, comme vous sacvez, lesquels a commission de l'archiduc de lever chantres, mais qui fussent bons, à sçavoir : deux bascontres, deux haultcontres, et une taille, et deux garçons qui fussent bons et, pour ce que nostre prince à sçeu et sçait que vous escript souvente fois, m'a commandé de vous escripre et de vous prier et commander de sa part, que soyez content de vous employer en son service, en vous enquestant avecq toute diligence et silence, se il auroit quelque chose en Anvers, à Malines ou à Bruxelles, ou en quelque aultre lieu ; à celle fin, que, quant le commissaire sera arrivé avecq la charge de le conduire, puisse par vous estre informé là où ce qui pouldroit addresser, car l'archiduc le vouldroit avoir ici à la fin de juillet, si jamais fusse possible ; parquoy vous prie très-affectueusement de vouloir user bonne diligence, affin que l'archiduc se preuve trouver servi, tant que de mon escripre que de vostre bonne (diligence et bonne volonté), qu'aurez de luy faire très-humbles services, et ne fauldray d'en faire le rapport à nostre prince, à celle fin qu'il vous en face quelque gratuité.[15]

Le 20 juin suivant, une nouvelle missive vient éclairer celle-ci. Elle précise qu'un chantre nommé Nicolas Salle et son collègue Petrus, basse-contre, sont arrivés à Innsbruck ; que d'autre part l'archiduc, de retour de Bavière, en a ramené deux basses-contres, dont Frans Flori, et que, par conséquent, il n'est plus nécessaire d'en expédier un nouveau, à moins qu'il ne s'agisse d'un chanteur exceptionnel[16].

Les relations entre les musiciens liégeois et la chapelle impériale de Vienne sont soutenues. Jean Guyot de Châtelet en dirigera les destinées pour un court moment[17],

---

[14] Ces documents sont édités par Horst LEUCHTMANN, *Orlando di Lasso*, Wiesbaden, Breitkopf & Härtel, 1976-1977, vol.1, pp.302-307.

[15] Edmond VANDER STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, vol.II, tome III, p.251.

[16] Edmond VANDER STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, vol.II, tome III, p.252.

[17] Annie COEURDEVEY & Philippe VENDRIX, « Introduction », dans Jean GUYOT DE CHATELET, *Chansons*, Paris, Minerve, 2001.

tandis que les membres de la famille Sayve marquèrent de leur empreinte la vie musicale sous Maximilien II et Rodolphe II. À ces figures relativement importantes s'en ajoutent d'autres, plus discrètes, mais qui, toutes, contribuèrent à renforcer les liens des Pays-Bas du Sud et de la principauté de Liège avec la chapelle impériale. Un tel enthousiasme pour les musiciens liégeois ne semble pas animer la chapelle ducale de Munich[18]. Certes des noms célèbres scandent cette histoire, durant la seconde moitié du 16e siècle : Antoine Goswin[19], Joannes a Fossa[20] et Balduin Hoyoul[21].

Ces trois compositeurs n'eurent pas que des relations paisibles avec la chapelle de Munich. Le problème ne semble pas provenir de la personnalité de Lassus dont on sait qu'il écrasa parfois de son talent et de la conscience qu'il en avait, certains collègues[22]. La discontinuité des relations de ces compositeurs avec Munich provient plus vraisemblablement de la diversité des offres qui sont faites à ces musiciens au talent honnête et aux compétences certaines, ou alors des destins personnels. Hoyoul avait épousé la fille de Ludwig Daser, Brigitta, en 1574, et rejoindra la chapelle de Stuttgart où son beau-père laissait s'épanouir son art et ses convictions religieuses[23].

Il existe des traces de véritables transferts culturels grâce à la présence de musiciens liégeois à Munich. Ainsi en est-il, par exemple, de certaines œuvres de Jean Guyot de Châtelet. Ce compositeur, prolixe et d'excellente réputation, a formé à Liège plusieurs générations de compositeurs, leur délivrant un enseignement musical, certes, mais aussi un savoir humaniste dont il était friand. Joannes a Fossa compte parmi ces élèves. Dans un manuscrit conservé à Munich, il a soigneusement copié, un *Magnificat* à 6 voix de sa main, puis un *Te Deum* pour un même effectif de celui qui fut maître de

---

[18] Et de façon générale les autres chapelles musicales du Saint-Empire (exception faite des chapelles proches du Bas-Rhin). Un cas mérite d'être signalé : Mathieu le Maistre, de la chapelle de l'électeur de Saxe à Dresde, engage un enfant de chœur qu'il était venu chercher à Liège, Assmus Aichler

[19] José QUITIN, « À propos de Antoine Goswin », *Revue belge de musicologie*, VI (1952), p.285.

[20] José QUITIN, « Beziehungen Lütticher Musiker zu den deutschen Landen vom 15. bis 18. Jahrhundert », *Beiträge zur Musikgeschichte der Stadt Aachen*, Köln, A. Volk, 1979, 29.-40 ; et du même, « Musiciens wallons en pays germaniques », *La musique en Wallonie et à Bruxelles*, éd. Robert WANGERMEE & Ph. MERCIER, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980, pp.177-181.

[21] Dagmar GOLLY-BECKER, *Die Stuttgarter Hofkapelle unter Herzog Ludwig III. (1554-1593),* Stuttgart, Metzler, 1999. Voir aussi la belle édition Balduin HOYOUL, *Lateinische und deutsche Motetten*, éd. Dagmar GOLLY-BECKER & Andreas TRAUB, München, Strube Verlag, 1998.

[22] Sa relation difficile avec Ludwig Daser est bien connue. Sur la personnalité de Lassus, voir Annie COEURDEVEY, *Roland de Lassus, op. cit.*

[23] La question de la rivalité entre chapelles proches ne concerne pas les relations de la chapelle de Munich avec celles de Liège ou des Pays-Bas du Sud, alors même qu'elle jour un rôle non négligeable dans les relations avec, par exemple, Stuttgart comme l'a montré Dagmar GOLLY-BECKER, « *Wie ein Geheimnis gehütet*. Die Hofkapellen von Stuttgart und München im Konkurrenzenkampf um exklusive Kompositiontechniken in der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts », *Musik in Baden-Württemberg Jahrbuch*, (1996), pp.91-101.

chapelle de Ferdinand 1er[24]. Il y a fort à parier que les œuvres de Guyot qui résonnèrent d'abord à Liège puis à Vienne, furent aussi exécutées par la chapelle ducale.

L'ardeur que met Philippe II à recruter des chanteurs dans les Pays-Bas du Sud et la principauté de Liège ne permet guère à d'autres chapelles de recruter des chanteurs et des compositeurs dans les mêmes régions. La façon dont Lassus a été traité en témoigne suffisamment. De plus, la chapelle bavaroise n'apparaît pas encore comme un lieu de première importance. Les musiciens des Pays-Bas du Sud savent qu'ils pourront décrocher de juteuses prébendes auprès de Philippe II, s'ils font la preuve de leur talent. Il en va de même des musiciens liégeois qui perçoivent un intérêt plus direct à servir la chapelle impériale de Vienne que tout autre, dans la mesure où ils pourront en tirer quelque bénéfice ultérieurement. Détenir une fonction au sein de la maîtrise de la cathédrale Saint-Lambert est plus prometteur que chanter sous la direction du « prince des musiciens ». Et même abandonner un poste à Liège pour gagner la cour de Philippe II ne semble pas aller de soi. En février 1586, Michel de Bocq, chargé de recruter quatre basses-contres, quatre ténors et cinq hautes-contres, demande à Alexandre Farnèse de lui faire délivrer les lettres de recommandation habituelles, indispensables à l'accomplissement de sa mission, et sollicite que le gouverneur général s'entremette auprès des autorités de la cathédrale Saint-Lambert de Liège en faveur du « haul-contre » Jacques Chabot, qui n'accepte de quitter les Pays-Bas pour entrer en service à Madrid qu'à la seule condition de continuer à « jouir des fruits du bénéfice » qui est le sien dans la cité mosane :

> A Son Altèze.
>
> Michiel de Bocq, pensionnaire de Sa Majesté, remonstre que quelque temps après que les enffans de cœur ont été par luy dépeschez et envoyez pour la Chappelle Royalle de Sa Majesté en Espaigne, ainsi que Vostre Altèze scet, il a reçeu aultre ordonnance de Sa Majesté, par lettres de son aulsmonier, qu'il averoit à chercher et lever encoires par deçà quatre bascontres, quatre teneurs et cinq haulcontres pour sa Chappelle Royalle [...]. Or est il qu'estant dernièrement le dit de Bocq à Liège à la recherche des susdits enffans, il y remarqua ung bon et excellent haulcontre nommé maistre Jacques Chabot auquel le dit de Bocq at, depuis la commission venue, excript pour entendre de luy s'il ne vouldroit mectre en service de Sa Majesté. Sur quoy luy a faict respons qu'il est prest de servir et accepter le service de Sa Majesté à condition touteffois qu'il puisse [...] joyr des fruictz du bénéfice qu'il at au dit Liège. Par quoy le dit de Bocq prie que Votre Altèze soit servie d'escripre lettres favorables à Messieurs les prévôt, doyen, chanoines et chapitre de Saint-Lambert à Liège à celle fin que, en faveur et respect de Sa Majesté et de Votre Altèze, ils voeullent laisser suyvre au dict Jacques Chabot les fruitz de son dict bénéfice pendant qu'il sera au service de Sa Majesté. »[25]

* * *

[24] D-MB, Ms.515. Juste avant les premières notes du *Te Deum*, Fossa précise : « *D : Et Magister meu(s) D : et M. Jo(ann)es Castileti, confecit, etatis sue, 63* » (« Mon maître Jean de Châtelet l'a composé à l'âge de 63 ans ». Dans un autre manuscrit de la même bibliothèque — D-MB, Ms. 46 — figure une messe du même compositeur sur une chanson de Crecquillon : *Missa « Amour au cœur »*.

[25] Paul BECQUART, *Musiciens néerlandais à la cour de Madrid, Philippe Rogier et son école (1560-1647)*, Bruxelles, Palais des Académies, 1967, pp.223-225.

Cette histoire morcelée des relations entre le duché de Bavière et la « Belgique » dit clairement les difficultés de mesurer la nature exacte du transfert culturel entre les deux aires. La réputation de la chapelle bavaroise est enviable, mais cela ne suffit pas. Le transfert se heurte à plusieurs obstacles : l'appétit musical de Philippe II et des empereurs à Vienne, le manque d'influence réel sur la distribution des charges et bénéfices. Mais cette réputation ne suscite pas de transfert du modèle bavarois : la « Belgique » alors traversée régulièrement par de sérieux troubles religieux ne remet pas en cause son mode de fonctionnement éducatif ou ses modes d'interprétation. Elle produit de toute manière plus de musiciens, qu'elle ne peut en employer. Les figures marquantes sont parties. Le plus célèbre est à Munich, de Monte ne tardera pas à gagner Vienne ; de grands talents partent pour Madrid.